

RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



22291 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian de la branche est inférieur à celui du secteur.

Seuls les ouvriers bénéficient d'une rémunération médiane supérieure avec un différentiel de 2891 €.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)

(4)	<u>্ব</u>	Ompl
25242	40933	37 040
22 118	26 469	23 186
21 630	23 892	21 060
20657	17766	17765
22 291	26786	23 193
	22 118 21 630 20 657	22118 26469 21630 23892 20657 17766

Source: extractions Insee, DADS 2019.



La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice de parité F/H a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

Indice de parité F/H =
$$\frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice de parité F/H = 74.3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74.3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.



Branche professionnelle







556 € DE PLUS PAR AN EN FAVEUR DES HOMMES

Le genre a un effet non négligeable sur le niveau de rémunération nette (y compris intéressement et participation) des salariés de la branche.

Rapporté au mois, un différentiel de 46 € est observé au profit des hommes.



QUASI PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité de la branche montre une congruence des rémunérations médianes des femmes et des hommes (2,5 points d'écart).

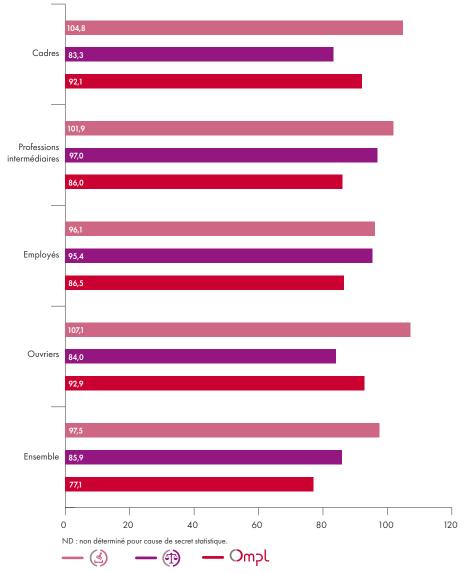
Cependant, les ouvriers constituent la catégorie la moins égalitaire. Dans cette catégorie, la rémunération médiane des femmes correspond à 107,1 % de celle des hommes.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par genre (€)

Genre	(<u>4</u>)	(19)	Ompl
Femmes	22 104	26 172	22 371
Hommes	22660	30469	29 023
Ensemble	22 291	26786	23 193

Source: extractions Insee, DADS 2019.

Indice de parité par catégorie sociale



Source: extractions Insee, DADS 2019.





VALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION AVEC L'ÂGE

Dans la branche, les salariés de 50 ans et plus bénéficient d'une rémunération nette médiane annuelle supérieure de 14,2 % à ceux de moins de 35 ans. Le différentiel avec les salariés d'âge intermédiaire s'inverse (-0,7%).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par tranche d'âge (€)

Tranches d'âge	(4)	(13)	Ompl
< 35 ans	20221	23 985	20 931
35 à 49 ans	23 253	28 091	23700
50 ans et +	23 097	27 623	24646
Ensemble	22291	26786	23 193

Source: extractions Insee, DADS 2019.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 6 185 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (Bourgogne-Franche-Comté).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions	(3)	্ ট	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	21 855	25739	23 493
Bourgogne-Franche-Comté	20385	23 03 4	22 265
Bretagne	22355	25 158	22762
Centre-Val de Loire	22 599	24875	22666
Corse	21 784	21 414	22 57 1
DOM	22 501	23756	22 098
Grand Est	22803	23 620	22 424
Hauts-de-France	20 474	23 122	21 943
Île-de-France	26570	34771	27833
Normandie	21 058	23 703	22 079
Nouvelle-Aquitaine	20790	23 385	22 169
Occitanie	21 618	22965	22 156
Pays de la Loire	21 028	24850	22 4 4 7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 919	24364	22516
Ensemble	22 291	26786	23 193

Source: extractions Insee, DADS 2019.

